

PAR COURRIEL

Québec, le 17 juin 2024

Monsieur Jean-Benoît Brassard  
Conseiller en développement culturel  
Direction du Saguenay – Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord  
Ministère de la Culture et des Communications  
[jean-benoit.brassard@mcc.gouv.qc.ca](mailto:jean-benoit.brassard@mcc.gouv.qc.ca)



INFORMER

**Objet : Projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac – Questions complémentaires – DQ17**

---



CONSULTER

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **19 juin 2024 à 9h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais pour Mathieu Giroux  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

1. En réponse à une question de la commission d'enquête concernant le statut de site patrimonial, vous avez indiqué que personne ne peut « détruire ou modifier » un tel site (DQ12.1, p. 2). Que signifie plus précisément « personne ne peut le détruire ou le modifier »? Le territoire est-il protégé de l'exploitation industrielle, forestière, commerciale, etc.? Peut-on y baliser des sentiers, y installer des toilettes, y poser de la signalisation?
2. Toujours en lien avec le statut de site patrimonial, vous avez écrit « un site patrimonial exige que des actions soient faites, comme l'entretien et une vérification constante, dans le but de conserver les lieux » (DQ12.1, p. 2). Qui est responsable de cet entretien et de cette vérification?
3. Le statut de site patrimonial peut-il être retiré et si oui, pour quelles raisons?
4. Quel type de site est susceptible d'être déclaré « site patrimonial »?